



## Barrage des Plats (42) : La reconstruction stoppée par la justice ! Une remise à "Plats" !

Une giffle à ceux qui pensent qu'on peut encore passer des projets à l'ancienne... une belle victoire pour ceux qui bataillent contre la reconstruction du barrage des Plats, le «barrage du non-sens», sur la commune de Saint-Genest-Malifaux (42). Depuis des années des associations du département Loire (regroupées dans le Collectif Loire amont vivante) et SOS Loire vivante dénoncent vivement ce projet sur la rivière Semène (Eau potable de secours). Suite à la dernière action en justice par la FRAPNA et la Fédé de

Pêche 42, les travaux de reconstruction entrepris par le Syndicat des Barrages sous la houlette du Maire de Firminy sont stoppés. Le juge a déclaré illégal l'arrêté d'autorisation des travaux sur l'argument de défaut d'information des élus locaux. C'est une opportunité pour approfondir les études des solutions alternatives existantes d'interconnexion des réseaux d'eau potable, solutions plus écologiques et moins coûteuses pour le contribuable. [www.sosloirevivante.org](http://www.sosloirevivante.org)

## Rivière Cher : une gestion incohérente !

L'histoire de la rivière Cher est particulièrement marquée par la main de l'homme... sur sa partie aval elle a été aménagée sur 34 km au cours du XIXe siècle sous la forme de barrages à aiguilles et d'écluses (16 au total initialement). Ces barrages amovibles sont installés une partie de l'année afin de favoriser le tourisme fluvial. Pendant cette période, il n'y a donc pas de passage possible pour les poissons. Pourtant l'obligation de circulation des poissons migrateurs est aujourd'hui exigée toute l'année par la réglementation (c'est une rivière classée grands migrateurs).

SOS Loire Vivante se mobilise avec FNE, Nature Centre, Anper Tos, les Fédérations de Pêche, l'association des Pêcheurs professionnels du bassin de la



Barrage à aiguilles © Claude Picoux

Loire et autres pour qu'enfin soit assurée la continuité écologique toute au long de l'année... et pour qu'une gestion cohérente de cette rivière soit mise en place. C'est malheureusement aujourd'hui loin d'être le cas. Ainsi certains barrages endommagés fin 2012 ont été

**..... quand le Président du Syndicat du Cher Canalisé est aussi celui du SAGE Cher aval .....**

reconstruits à la hâte cet été, sur fonds publics, en opposition aux principes du SDAGE. Cela était pourtant l'occasion d'imposer des conditions plus favorables à la continuité écologique en équipant par exemple ces ouvrages de passe à poissons. Cette incohérence s'explique quand on sait que le président du

Syndicat du Cher canalisé, gestionnaire des ouvrages et militant en faveur du développement du tourisme fluvial, et le Président de la structure qui aurait les moyens d'agir en faveur de la continuité écologique, le SAGE Cher aval, sont une seule et même personne ! La solution ne serait elle pas de trouver un compromis ? : d'une part, maintien avec équipements de franchissement de certains ouvrages à but économique et patrimonial ; d'autre part arasement ou effacement pour les autres tout en conservant les éléments patrimoniaux... C'est la solution que nous défendons.

## Retour sur le colloque

« des Saumons et des Hommes 2 »  
du 10-12 octobre

Beau succès pour notre association et belle mobilisation pour le Saumon sauvage. Près de 200 personnes étaient présentes chaque jour à Brioude. Les débats ont été très intenses. La sauvegarde du saumon passe-t-elle prioritairement par plus de repeuplement ou plus de restauration des milieux comme préconisé par l'Etat ? Le Conservatoire national du Saumon sauvage à présenté un Manifeste au nom de certaines structures du Haut Allier demandant un Plan Saumon Loire-Allier ambitieux. (à lire sur notre site rubrique « Colloque saumon »). Quelques pêcheurs et acteurs locaux ont soutenu l'idée de la réouverture de la pêche permettant une réappropriation locale du problème. Il a été conclu que cela n'était pas possible aujourd'hui, compte tenu des effectifs insuffisants.



Ce colloque, espérons-le, aura pu orienter la dernière écriture du Plan Saumon 2014-2019. Les présentations sont à consulter sur [notre site](http://notre site) et les actes du colloque seront dispo début 2014.

## Dernière minute :

le PLAN SAUMON 2014-2019 vient d'être porté à consultation du public. Rendez-vous sur le [site de la DREAL de Bassin](http://site de la DREAL de Bassin) pour consulter les documents. **Attention, la consultation n'est ouverte que du 10 au 31 décembre 2013 inclus.**

## Le nouveau Poutès prêt en 2018 !

La première des deux enquêtes publiques sera lancée début 2014. [www.sosloirevivante.org](http://www.sosloirevivante.org)

### Rectificatif : SAGE Haut Allier

Dans la précédente Loire Mail, nous avons émis des doutes sur la manière dont s'était déroulé le vote du bureau de la CLE. Le président du SAGE nous a assuré que l'élection du bureau avait été faite dans les règles. Néanmoins cela n'apaise pas notre indignation sur la sur-représentativité des électriciens (France Hydro et EDF) dans cette vallée encore préservée. Nous nous demandons où est la plus-value pour le territoire et finalement qui représente les citoyens qui n'ont pas d'intérêts financiers liés à l'usage de l'eau et de la rivière ?

## 24 mai 2014 : Journée mondiale pour les poissons migrants

Nous, on participe, et vous ? <https://www.facebook.com/WorldFishMigrationDay>

### Bretagne : Signez la pétition contre la poursuite du modèle productiviste

[pacteecosolidairebretagne.wordpress.com/2013/12/09/texte-petition/](http://pacteecosolidairebretagne.wordpress.com/2013/12/09/texte-petition/)

### NDDL : la bataille fait rage !

Alors que les pro-aéroports poussent l'Etat à commencer les travaux au plus vite, c'est sur le plan juridique et scientifique que la bataille fait rage actuellement.

### L'eau, un bien public

L'initiative citoyenne pour faire de l'eau un droit humain a rassemblé 1,8 millions de signatures en Europe obligeant La Commission européenne à légiférer pour garantir qu'elle soit un bien public et pas une marchandise.

## Pacte Estuaire : les associations ne signeront pas en l'état

Depuis plusieurs mois déjà, les services de l'Etat travaillent à un «pacte pour l'Estuaire». Figurent dans ce pacte des projets cruciaux et fédérateurs pour nous comme la Réserve Naturelle Nationale mais aussi des éléments qui nous posent question, voire nous contrarient... Vous l'avez compris, SOS Loire Vivante et les associations avec qui nous travaillons (Bretagne Vivante, LPO Pays de la Loire et FNE Pays de la Loire) ne signeront pas ce pacte en l'état. Affaire à suivre... [www.sosloirevivante.org](http://www.sosloirevivante.org)

### Hydroélectricité : + 15% ? C'est NON!

Un inventaire, réalisé par les services de l'Etat et les producteurs d'électricité, révèle un potentiel national de 10 TWh par an, conformément aux projections de l'Union Française de l'Electricité (association des employeurs du secteur électrique). Trois catégories de projets sont pris en compte: l'optimisation des ouvrages existants, l'équipement de retenues existantes pour d'autres usages et la création de nouveaux sites. Cette liste contient des projets incompatibles avec la protection de l'environnement ! A lire dans le rapport "connaissance du potentiel hydroélectrique français" dont la synthèse a été publiée le 14 novembre 2013 par le Ministère de l'Ecologie.

## Victoire ! Libre voie pour le Saumon du Rhin



Remise des signatures de la pétition lors de la conférence des Ministres du Rhin à Bâle (CH). De gauche à droite : Ruedi Bösiger (WWF CH), Laurent Roy (Directeur de l'Eau - Ministère de l'environnement FR) et Roberto Eppele (ERN)

Pour Vogelgrun, il n'y a actuellement pas de solution. Un workshop international sera organisé par la CIPR en 2014 sur le sujet. S'annonce alors une belle coopération entre la CIPR, EDF et les ONGs après des années de confrontation. [www.salmoncomeback.org](http://www.salmoncomeback.org)

### Rivière Tescou : Tenez bon contre le barrage !

Dans le Nord-Ouest du Tarn, sur la rivière Tescou, un projet de barrage fait grand bruit. Il ennoierait la zone humide, dite du Testet, d'une très grande qualité environnementale, au profit soi-disant de l'intérêt général... c'est-à-dire de la « sacro-sainte » irrigation intensive ! Il est même financé par l'Agence de l'eau et des fonds européens ! Comment peut-on aujourd'hui financer un tel projet qui va à l'encontre de tout ce qui est fait pour préserver les milieux naturels ?!

Heureusement, la mobilisation citoyenne,

10 TWh, un potentiel purement théorique, représentant environ 15 % de la production actuelle. Rappelons que la convention pour une Hydroélectricité Durable, dans le respect des objectifs européens de la Directive Cadre Eau et de la Loi sur l'Eau, prévoit une augmentation de maximum de 3 TWh. C'est l'objectif pour lequel une partie des associations de protection de la Nature a accepté de cosigner la Convention. Au niveau de l'Auvergne l'UFE a calculé un potentiel brut d'environ 1,1 TWh. Problème : ce potentiel semble être localisé en grande partie sur des rivières classées, et là il n'y a pas de compromis, on ne touche pas ! Nous suivront l'affaire de très près. plus d'infos sur le [site du ministère](http://site.du.ministere)

### Bonne surprise : Une stratégie 2035 pour le Plan Loire

On savait depuis juin que le Plan Loire Grandeur Nature serait reconduit. Mais l'Etat va plus loin, il propose une stratégie à long terme, jusqu'en 2035, avec une déclinaison en trois cycles de 7 ans, dont le premier correspond à ce que l'on appellera le «Plan Loire Grandeur Nature 4».

Les clés de la stratégie 2035 :

- Réduire les conséquences des risques d'inondation
  - Restaurer les milieux aquatiques dégradés
  - Améliorer les connaissances du bassin
  - Valoriser le patrimoine naturel et culturel
- [www.sosloirevivante.org](http://www.sosloirevivante.org)

La campagne « Salmoncomeback » des ONGs menée par WWF Suisse et ERN, a eu un impact fort lors de la conférence des Ministres du Rhin à Bâle. Le Directeur de l'Eau français s'est engagé de garantir enfin le retour du saumon à Bâle au plus tard pour 2020. Les centrales EDF de Strasbourg et Gerstheim seront équipées de passes à poissons. A Rhinau sera installée une passe à poisson mobile (cage sous-marine) qui sera tirée par bateau à travers des écluses de Marckolsheim et Vogelgrün jusque dans le vieux Rhin ouvrant ainsi un libre accès jusqu'à Bâle. Après 2020, Rhinau et Marckolsheim seront équipées de passes à poissons classiques.



### Directeur de publication :

Roberto Eppele, Président de SOS Loire Vivante

Comité de rédaction : Simon Burner, Roberto Eppele, Estelle Lemoine-Maulny, Grégory Jovignot, Corinne Forst

Création graphique : Lucie Galland

Contact : SOS Loire Vivante - ERN France

8 rue Crozatier, 43000 Le Puy-en-Velay,

France +33 (0) 4.71.05.57.88

[sosloirevivante@rivernet.org](mailto:sosloirevivante@rivernet.org)

[www.sosloirevivante.org](http://www.sosloirevivante.org)

